2ème ANNÉE — DUCK LAKE, SASK., JEUDI 3 OCTOBRE 1912 — No. 31

Tous articles, nouvelles, communications, destinés à la publication dans "Le Patriote de l'Ouest" doivent être adressés et parvenir au plus tard le LUNDI MATIN à la Rédaction.

Pour toutes demandes, concernant les abonnements et les annonces, et pour les envois d'argents, on doit s'adresser à l'Administration.

ABONNEMENTS:

Un an (Canada)............$1.00
Un an (Etats-Unis).........$1.50
Un an (Europe)............$2.00



NOTRE FOI! — NOTRE LANGUE!

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

Publie chaque semaine, le jeudi, les plus récentes nouvelles du district et un résumé de toutes les nouvelles du Canada, des Etats-Unis et de l'Europe.

Possède plusieurs excellents collaborateurs.

Le "Patriote de l'Ouest" est seul journal français de la Saskatchewan.

ANNONCES:

La ligne (1ère insertion)....$0.12
Insertions subséquentes.... 0.08
Mariage, Décès, Naissance. .25

A. F. AUCLAIR, O. M. I., *Rédacteur en Chef* — Propriétaires Cie LA BONNE PRESSE LTEE

Resistance aux lois injustes dans l'Ontario

Un mouvement général de protestation et de résistance s'organise dans tout l'Ontario contre, les nouveaux règlements arbitraires du gouvernement Whitney qui placent les inspecteurs catholiques sous la dépendance des inspecteurs protestants, suppriment l'enseignement du français dans les classes supérieures et le réduisent à une heure dans les classes inférieures. Les parents avertissent les commissaires qu'ils vont donner ordre à leurs enfants de quitter la classe dès que les inspecteurs protestants se présenteront dans leurs écoles.

La lutte sans doute sera longue et pénible, mais la race française de l'Ontario a assez d'énergie et de courage pour la soutenir jusqu'au bout, n'en déplaise au Dr Burke.

Le vénérable sénateur Sir R. W. Scott prend fait et cause pour la population française dans une lettre fort documentée qu'il a adressée aux journaux anglais de l'Ontario, mais que ceux-ci à l'exception de "l'Evening Journal," ont refusé de publier. Tous les esprits droits penseront comme le sénateur et comme les courageux catholiques irlandais d'Ottawa qui ont voté en faveur de la résistance à l'iniquité scolaire. Puisse ce vaillant exemple trouver de nombreux imitateurs!

Aux sources du fanatisme

Nos frères de l'Ontario traversent actuellement une crise terrible. Un odieux règlement, que seul le fanatisme le plus éhonté pouvait inspirer, place leurs écoles sous la tutelle des inspecteurs protestants et proscrit la langue française de ces mêmes écoles que de paisibles sujets britanniques soutiennent de leurs deniers.

Et que l'on ne s'y trompe pas: dans la langue française c'est la foi catholique que le fanatisme veut atteindre.

Sous quelque forme qu'il se présente le fanatisme est toujours une manifestation extérieure de la haine séculaire que Satan porte à la religion catholique.

"Le fanatisme nous dit Voltaire qui s'y connaissait bien, est à la superstition ce que le transport est à la fièvre, ce que la rage est à la colère." Il germe et fermente dans l'erreur religieuse, au souffle de l'enfer.

L'erreur religieuse, suite et châtiment du péché, est une emprise de Satan sur les âmes, que seule la vertu rédemptrice de la Croix peut briser.

Puisque l'Eglise catholique est la seule dépositaire de la vérité divine, la seule vraie religion, c'est donc contre elle que doit se tourner toute la fureur du fanatisme, toute la haine de l'enfer. Aussi la persécution contre l'Eglise catholique est-elle un fait constant de l'histoire.

Le Christ est toujours étendu sur la croix, car le Christ, dont l'Eglise n'est que le prolongement et le corps mystique—continue toujours l'œuvre de la rédemption, la conquête du bien sur le mal, de la vérité sur l'erreur.

D'après cette loi, qui est la loi même du développement du christianisme, nous pouvons bien affirmer que de grands triomphes et de grandes conquêtes s'annoncent pour l'Eglise, car fut-il une époque où le fanatisme satanique déchaina contre elle persécution plus générale et plus savante?

La persécution religieuse et nationale

Sans parler de l'Europe et spécialement du martyre de notre mère la France catholique, que voyons-nous dans notre beau pays du Canada? Est-ce que le pacte confédératif qui plaçait le culte catholique sur un pied d'égalité avec les autres cultes est au moins respecté? Est-ce que notre langue et notre foi sont respectées comme elles le méritent? Et encore faut-il ne jamais oublier que la tolérance dans ce pacte c'est nous qui l'accordions, puisque c'est notre sainte religion qui est la seule bonne et la seule vraie, comme c'est aussi notre langue qui fut la première civilisatrice de ce pays.

Un coup d'œil jeté sur toutes les provinces du Canada, à l'exception de Québec, oblige tout observateur impartial à répondre: non. Québec seul reste fidèle à la parole donnée et accorde pleine et entière liberté à la minorité protestante. Ailleurs les catholiques ont à souffrir dans leurs libertés scolaires, libertés qu'un fanatisme croissant tend sans cesse à diminuer.

Où la minorité catholique a-t-elle le contrôle complet de ses écoles, tout au moins comme la minorité protestante a le contrôle des siennes dans Québec? Est-ce au Manitoba et au Keewatin? Est-ce dans l'Ontario? Est-ce dans l'Ouest? Est-ce dans les provinces maritimes? Partout c'est l'erreur protestante, c'est la libre pensée maçonnique qui traite l'Eglise en paria et empiète constamment sur ses droits Partout c'est la langue du protéstantisme qui cherche à étouffer la langue du catholicisme, la langue des premiers fondateurs du Canada, la langue française.

L'Ontario vient d'en donner une nouvelle preuve.

Pourtant les droits de la foi catholique reposent sur le droit divin, et les droits de la langue française sur le droit naturel.

Ce qu'était la Confédération

La Confédération était un contrat signé librement entre les deux grandes races de ce pays. La race anglaise et protestante avait pour elle la force du nombre: la race française et catholique, les droits imprescriptibles d'une foi religieuse qui est la seule vraie, d'une langue qui était celle des fondateurs de la nation. La Confédération voulait dire simplement ceci: "Que chacune de ces deux races conserve son autonomie, qu'elle se développe librement selon ses aspirations religieuses et nationales; là où ils sont la majorité les catholiques n'entreprendront rien contre les protestants, et les protestants en agiront de même à l'égard des catholiques. Vivons en paix et notre pays deviendra grand et prospère."

Mais que voyons-nous? Tandis que nous restons obstinément fidèles à l'entente conclue, la race anglaise et protestante se prévaut de sa force numérique, chaque fois qu'elle en a l'occasion, pour tâcher de nous étouffer.

Ce fut d'abord la lutte autour des écoles du Nouveau-Brunswick, puis l'injustice sanglante d'un Greenway au Manitoba, puis la suppression de la langue française dans les Territoires du Nord-Ouest, la répétition de cette injustice dans le règlement de 1896 et dans l'établissement des nouvelles provinces en 1905 et enfin un cynisme encore plus écœurant dans la dernière affaire du Keewatin. Et aujourd'hui l'Ontario dresse un système de lois barbares contre notre langue pour mieux atteindre la foi des Canadiens-français.

Qui donc a commencé le premier à briser le pacte de la Confédération? —Le fanatisme sectaire, entretenu dans les loges.

Eh bien! nous ne reculerons pas. Assez longtemps l'on a cherché à nous faire croire que de perpétuelles concessions à l'erreur et l'injustice apaiseraient le fanatisme sectaire; c'est à peine si ces capitulations, toujours honteuses et démoralisantes, ont retardé de quelques années la marche de l'ennemi.

Comme les braves et les vaillants de l'Ontario faisons taire toutes les divisions politiques, sachons retrouver le courage des ancêtres pour opposer un front uni à la bataille, et devant l'impudence du persécuteur crions haut et ferme: Halte-là!

Dangereuse tyrannie

L'*Action Sociale* du 23 septembre écrit sous ce titre:

"La question des écoles bilingues de l'Ontario vient de nouveau d'être posée par les récents règlements du département de l'instruction publique de cette province, mis au jour le mois dernier.

On connait le sommaire de ces règlements. Le cours régulier dans toutes les écoles devra être en anglais, et l'usage du français ne sera toléré que dans les classes de la première section du cours primaire, comme moyen d'apprendre l'anglais. Un nouveau mode d'inspection, pour urger l'enseignement anglais, est institué pour les écoles où l'on enseignera encore un peu en français, et aucun professeur ne sera admis à y enseigner, à moins qu'il ne soit apte à enseigner en anglais, dans les écoles publiques anglaises.

Le département de l'instruction publique de l'Ontario veut évidemment supprimer pratiquement l'enseignement du français ainsi que les écoles bilingues où le français gardait une place respectée, à côté de l'anglais.

Ce nouveau réglement ou nouvelle ordonnance, va bien au-delà des vœux formulés dans le rapport du Dr Merchant, on doit même dire, qu'il n'est pas dans le sens de ces vœux. Les ordonnances suppriment ce que le rapport voulait améliorer.

Une vive émotion a été soulevée par ce règlement, et l'on se propose bien de résister partout à son application, comme la commission des écoles séparées d'Ottawa en a déjà donné le vigoureux et louable exemple.

La résistance ferme et courageuse à cette mesure persécutrice et tyrannique s'impose, et sera comprise par tous les canadiens anglais ou français, qui ont encore l'idée des libertés essentielles du citoyen britannique et du citoyen canadien.

++++

La proscription du français à l'école, décrétée injustement par la province la plus populeuse du Canada, paraitra de plus aux hommes politiques anglais éclairés comme une grossière méprise, au moment où l'on fait sonner si haut les bienfaits et la sécurité de l'entente cordiale entre la France et l'Angleterre. Jolie cordialité que celle signifiée ici par cette mesure de haine. On dira sans doute que les gouvernements des deux métropoles ne s'inquiètent pas de ces froissements coloniaux. Si les gouvernements n'y font pas attention, les peuples s'en souviennent, et ces souvenirs entrent, tôt ou tard, en ligne de compte dans l'ordonnance des événements de l'histoire.

Dès maintenant les Canadiens-Français qui traitent ici non seulement avec justice mais avec générosité, leurs compatriotes de langue anglaise qui jouissent dans notre province de toutes les libertés qu'ils désirent, sauront, une fois de plus, quelle justice et quelle considération ils peuvent attendre d'une majorité anglo-saxonne, qui parle de droit et de liberté dans ses discours, pour violer l'un et l'autre ouvertement dans sa conduite.

Encore une fois le fanatisme persécuteur aura fait son œuvre de haine, et, sous prétexte d'unification de langue, il aura fait son possible pour accentuer les divisions, pour raviver les antipathies

(A Suivre en 2me page)

De par le Monde

Nouvelles du Canada, des États-Unis et de l'Europe

Devant l'oppresseur

L'Association Canadienne-Française d'Education adresse à tous les curés et commissaires d'écoles séparées, dans les centres français de cette province, une communication très énergique, les conviant à une ferme résistance contre l'odieuse tentative officielle d'anglicisation des enfants canadiens-français.

Dans les écoles de l'Ontario

Dans toutes les écoles, à Ottawa, depuis la promulgation des règlements No 17, après la récitation de la prière, on chante notre magnifique chant patriotiotique "O Canada!"

Les parents canadiens-français, par toute la ville, signent des requêtes adressées aux commissaires et aux instituteurs dans lesquelles ils expriment leur ferme détermination d'avoir l'enseignement du français donné à leurs enfants dans tous les cours et dans toutes les écoles qu'ils soutiennent de leur argent.

Edifices parlementaires du Manitoba

C'est un architecte de Liverpool, Angl., M. T. W. Simon, qui a l'avantage de voir choisir ses plans pour la construction des nouveaux édifices parlementaires, à Winnipeg, Man.

L'immigration

La statistique des nouveaux immigrants au Canada, du 1er avril au 15 septembre 1912, accuse une augmentation de 12,643, sur la même periode pour l'an passé, au seul port de Québec; nous avons reçu, cette année 141,000 immigrants, contre 128,447, l'an dernier.

Le commerce du Canada

Il accuse une augmentation de 80 millions durant les quatre derniers mois, et s'élèvera facilement à un milliard de dollars pour toute l'année.

Le monument Dollard

Il s'élèvera bientôt à Montréal, entre le Palais de Justice et l'Hôtel de Ville, dominant tout le Champ de Mars. On veut en faire une œuvre aussi parfaite que possible au point de vue de l'art.

Prix de bon langage

Conformément au vœu du Congrès de Québec plusieurs écoles établissent des prix de bon langage dans les écoles.

Le congrès de la paix

Ce congrès international réuni à Genève s'annonce encore comme un immense fiasco. La juiverie internationale comme l'a prouvé M. Flourens, dans la Revue des Sociétés secrètes, voudrait former un parlement mondial qu'elle contrôlerait naturellement. Mais cela ne semble pas encore près d'aboutir. Le congrès se réunit l'an prochain à La Haye.

Bruits de guerre

Les relations entre la Turquie et la Bulgarie restent toujours fort tendues. On craint que la guerre finisse par éclater et entraîner toutes les puissances européennes.

Le télégraphe nous apprend à la dernière heure que les troupes ont été mobilisées sur les frontières de la Servie et de la Bulgarie.

Violences orangistes

"L'Ulster n'a jamais été conquis et ne le sera jamais", proclame sir Edward Carson, parlant à Coleraine, Irlande, contre le projet du Home Rule

Hervé, le sans patrie

Hervé, le sans patrie, directeur de la "Guerre Sociale" soulève une émeute, au cours d'une conférence qu'il donnait à la salle Wagram, Paris. Il conseille aux conscrits de déserter le drapeau, et il s'en suit une prise de corps entre ses partisans et les socialistes du gouvernement. On ne signale pas de morts, mais les blessés sont nombreux.

Le nickel canadien

On affirme que le Canada tient la clef de la paix du monde, au moyen des inépuisables ressources de ses mines de nickel. Les plaques d'armature ne seraient plus pratiquables, sans l'approvisionnement du nickel canadien, qui sert à les durcir.

Serait-ce une entreprise risquée?

Sir Donald Mann est d'avis que l'entreprise du chemin de fer à la Baie d'Hudson est fort risquée, et qu'à ce titre le gouvernement canadien devrait en garder l'exploitation à sa charge, jusqu'à ce que la preuve ait été faite que l'affaire pourra être payante.

L'élection de Macdonald

Les deux candidats en présence dans Macdonald, Manitoba, pour le 12 octobre sont: M. A. Morrison, conservateur et R. L. Richardso, oppositionniste. La lutte est très vive.

Le conseil des ministres

Le ministère s'est réuni le 30 Il paraît que le gouvernement va proposer une contribution navale immédiate à la prochaine session qui doit s'ouvrir le 14 ou le 21 novembre. Et le plébiscite promis, qu'en fera-t-il? M. Laurier prétend qu'il faudra en venir à des élections générales.

Place pour neuf juges

Neuf districts judiciaires nouveaux viennent d'être créés dans la Saskatchewan, ce qui porte le total à 17. Ce sont Estevan, Weyburn, Swift Current, Melleville, Wynyard, Humboldt, Kindersley, Kerrobert et Scott.

Jour d'action de grâces

Il est fixé au lundi 28 octobre.

Aveu compromettant

Le Soleil, de Québec, toujours sage — qu'il fasse beau ou qu'il pleuve— fait un aveu fort compromettant dans son numéro du 23 septembre au sujet de Sifton, ancien ministre dans le cabinet Laurier, l'un des puissants facteurs de la reculade de 1905 et du règlement boiteux de la question scolaire manitobaine en 1896.

Le *Soleil* écrit :

"C'est le vote du fanatisme ontarien perfidement travaillé dans les "comités secrets", par une propagande abominable, dont nous savons aujourd'hui que M. Sifton fut l'inspirateur et l'organisateur, qui a seul donné la victoire aux torys l'année dernière."

Le "seul" est peut-être un peu sommaire pour tout expliquer, mais le *Soleil* avoue tout de même qu'il y avait des "comités secrets", "une propagande abominable", et Sifton lui-même, comme "organisateur".

Eh bien ! en 1896 et en 1905, la cause des catholiques fut aussi bel et bien vendue à "l'organisateur des comités secrets", c'était alors pour garder le pouvoir. Mais le *Soleil* n'en a rien voulu dire

N'eut-il pas été plus honorable pour un catholique, doué par la Providence de belles et grandes qualités, de tomber sur le "roc de la constitution", face à l'ennemi, pour la défense de principes inviolables que de venir quelques années plus tard échouer sur le récif d'une misérable question économique.

Nous l'avons toujours pensé, et nous le regrettons amèrement pour cet homme d'Etat, de notre race et de notre foi, qui eut été vraiment grand s'il eût été fidèle à la mission que la Providence lui avait confiée.

Qu'en pensent-ils ?

"Dans le comté d'Ulster, en Irlande, la guerre civile est à chaque instant sur le point d'éclater au sujet du Home Rule. Irlandais et Orangistes sont aux prises. La ville de Belfast surtout est la scène constante de démonstrations hostiles qui pourraient bien se changer en coups de fusils. l'un de ces quatre matins. Les Orangistes viennent de signer un pacte solennel par lequel ils s'engagent à résister jusqu'au bout.

Nos sincères sympathies dans cette lutte sont toutes pour les Irlandais. Nous souhaitons vivement qu'ils obtiennent le Home Rule parce que c'est justice.

Mais que pensent de ce mouvement les quelques Irlandais de chez nous qui ne craignent pas de faire alliance avec les Orangistes du Canada — de même couleur jaune que ceux d'Ulster pourtant ! — lorsque les attaques sont dirigées contre notre langue ?

Dangereuse tyrannie

(*Suite de la 1ère page*)

que, pour notre part, nous travaillons vainement à apaiser.

Il n'était vraiment pas besoin de nous rappeler encore que partout où nous sommes la minorité, dans ce Canada que nous avons découvert, colonisé et conservé par deux fois à la couronne britannique, nous devons nous attendre à voir une majorité persécutrice abroger nos droits pour nous imposer ses volontés tyranniques, pour nous blesser et nous humilier dans nos sentiments les plus intimes et les plus chers. Nous finirons par croire, pour agir en conséquence, que telle est la modalité canadienne du "fair play" britannique.

Au lieu de l'égalité de droits que comporte la qualité de citoyen canadien, égalité proclamée par les représentants les plus distingués et les plus autorisés de la Couronne, nous avons ici en permanence la spoliation des minorités canadiennes-françaises par des majorités de race anglo-saxonne avides de dominer, même au prix d'injustes persécutions."

POUR LE MONUMENT LAVERENDRYE

Le Comité du monument de La Verendrye nous communique la troisième liste de souscriptions que nous publions volontiers en engageant de nouveau nos lecteurs à souscrire généreusement à ce beau projet patriotique.

Listes précédentes	$2,782.65
L'hon. sénateur A. A. C. Larivière, S. Boniface	100.00
S. G. Mgr F. X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières	50.00
M. J. A. M. de la Giclais, Winnipeg	25.00
Comité central de l'A. C. J. C., Montréal	10.00
R. P. Marie-Antoine, C. R. I. C., St Léon Man.	10.00
Juniorat des O. M. I. St-Boniface	10.00
Elèves de l'école de Fort Frances, Ont.	10.00
M. A. L. Young Winnipeg	5.00
L'Ami du Foyer, St Boniface	5.00
Hôpital de Mattawa. (Sœurs Grises d'Ottawa)	5.00
Rév M. C. Bourdel, Howell, Sask.	5.00
Rév. M. P.-E. Myre, Marcelin, Sask.	5.00
"La Société Saint-Jean-Baptiste" Marcelin	5.00
M. Alphonse Lemay, St-Boniface	5.00
M. Charles Bohémier, St-Norbert	5.00
M. Orget Ritchot, St Norbert	5.00
M. A. H. de Trémaudan, Le Pas	4.00
Un prêtre franco Américain	3.00
RR. PP. de Chavagne, Cartier	2.00
Pupils of Niverville School	2.00
M Gustave Zidler, Versailles, France	2.00
M. G. B. Brunet, St Boniface	2.00
M. Joseph Turcotte, Deleau	2.00
M. J. A. Lacerte, Ste Anne des Chênes	
M. Eugène Désautels, Ste Anne des Chênes	2.00
M. Daniel de Montigny, Ste Anne des Chênes	2.00
M. Eugène de Montigny, Ste Anne des Chênes	2.00
M. Edmond Poulin, St Vital	1.55
M. Eugène Dubuc, Ste Anne des Chênes	1.00
M. A. J. Lavack, Ste Anne des Chênes	1.00
M. Joseph Vanier, Montréal	1.00
M. Anatole Vanier "	1.00
M. Guy Vanier, "	1.00
M. Bernard de Witte, Dumas, Sask.	1.00
M. Alexandre Bohémier, St Norbert.	1.00
M. P. R. Martel, St Boniface	1.00
M. Edouard Désautels, Ste Anne des Chênes	1.00
M. R. Magnan, Ste Anne des Chênes	1.00
M. C. Fournier, Ste Anne des Chênes	.50
M. Eugène Dubuc, Lorette	.50
Un ami, Montréal	.50
Un ami, Montréal	.50
Total	$3,081.20

Le Comité du Monument de La Vérendrye.

JOSEPH LECOMTE,
Président

L'abbé DENYS LAMY,
Sec-trés.

St Boniface, Man., 14 sept. 1912.

Miracle en permanence

En juin 1903, la *Vérité Française* rapportait que M. Ribot, dans une conversation intime, avait dit au sujet de persécution qui se tramait contre l'Eglise : "Je sais ce qui se prépare ; je connais par le menu les mailles du vaste filet qui est tendu. Eh bien, si l'Eglise romaine s'en échappe cette fois-ci en France, ce sera un miracle, miracle si éclatant à mes yeux que je me ferai catholique avec vous.

Ce miracle on l'a vu dans le passé, on le voit dans le présent puisque la France redevient plus catholique que jamais, on le verra dans l'avenir, et les incrédules persistent dans leur aveuglement de réprouvés ! Il en était de même de l'attitude des Pharisiens devant les miracles de Notre Seigneur.

La leçon du valet

Le célèbre écrivain anglais, Swift, passait pour être extrêmement avare et mesquin, et on raconte de lui l'anecdote suivante :

Un jeune domestique lui apportait fréquemment, de la part d'un de ses amis, des paniers de fruits et des bourriches de gibiers, sans que Swift lui eût donné un rouge liard de gratification Un jour, le valet, porteur, comme d'habitude, d'un panier bien garni de victuailles, frappa à la porte du docteur, qui, en personne, répondait d'entier.

—Voici, dit le messager, d'un ton maussade, un tas de choses que mon maitre vous envoie.

Swift, choqué par son impertinence, lui dit :

— Entrez ici mon garçon. Il me semble que vous avez été bien mal élevé ; je vais vous apprendre comment il faut vous acquitter de vos commissions avec politesse et civilité. Supposez que vous soyez le Dr Swift, et moi son domestique.

Puis retirant son chapeau et faisant une belle révérence au valet, l'auteur des "Voyages de Gulliver" lui parla en ces termes. Docteur, mon maitre vous envoie ce petit cadeau qu'il vous prie de lui faire l'honneur d'accepter ?

—Avec plaisir, mon ami, repartit le spirituel larbin, et dites à votre maitre que je lui en suis très obligé, et voici un écu pour votre peine."

Pas d'alcool

Le directeur d'une ligne de chemin de fer, en Angleterre, disait un jour : "Pas une goutte de sang ne souille les rails de notre voie mais aussi pas une goutte d'alcool n'a été bue sur le long de la ligne pendant les 47 ans qu'elle a été exploitée."

De tels faits ne sont-ils pas démonstratifs ?

Les Américains qui sont des gens pratiques, ont compris le danger de l'usage de l'alcool.

Aussi plus de 150 lignes de chemin de fer sur 377, défendent aux ouvriers l'usage de toute boisson alcoolique ; elles n'admettent que les abstinents complets.

Et le nombre d'accidents sur ces lignes est de beaucoup inférieur aux accidents des autres.

Ouvriers des chemins de fer, voulez-vous échapper aux accidents nombreux qui vous guettent, voulez-vous éviter une chance sur deux d'y échapper ? Ne buvez pas d'alcool, ni avant ni pendant, ni après les heures de travail.

Histoires de l'ancien temps

Amusons-nous encore sans offenser le bon Dieu—c'est-à-dire d'une manière utile.

Un émigré nouvellement arrivé de France, mais qui n'avait de français que le nom, comme il y en a malheureusement qui nous arrivent de temps à autre, se trouvait dans une colonie de cette province.

Dès son arrivée, il voulait tout réformer et montrer aux Canadiens qu'on pouvait se passer de prêtres.

"Voici, disait-il, un journal qui met les calotins à leur place."

Un soir, un Canadien se mit à genoux pour faire sa prière. Le nouveau déballé se fâcha tout rouge et commença à l'invectiver."

—Ote-toi d'ici, c'est ma place.

Le Canadien ne bougeait pas, et se frappait la poitrine :

"Par ma faute, par ma faute, par ma très-grande faute."

—Ah ! c'est ta faute en effet, dit le rénégat, je vais te montrer que j'ai du sang français qui bout dans mes veines ; et vlan, vlan, le voilà à taper sur le Canadien.

Quelques amis coururent au secours.

—Laissez-moi faire seul, répondit tranquillement le Canadien qui avait, je vous assure, "du poil aux pattes" ; Je vais lui calmer le sang français. Et d'un tour de bras, il enlève mon petit gamin qui se débat comme un diable dans l'eau bénite. Il regarde la rivière qui charriait de gros glaçons : "Tiens ! se dit-il à lui-même, l'eau de la rivière doit être assez froide pour empêcher le sang d'un homme de bouillir."

Il alluma tranquillement sa pipe en tenant toujours sous son bras son cher dépôt, et d'un pas mesuré, s'avança vers la rivière. L'insulteur des prêtres s'accroche aux chaises, à la table, le Canadien marche toujours. Celui-là saisit la porte—file toujours mon Canadien.—Le gamin saisit au passage les branches d'un arbre—le Canadien marche toujours—la peau des mains de sa victime resta dans les bourgeons. On arrive à la rivière et sans dire ni un ni deux : plaque, vlà mon espèce de français à la nage entre deux glaçons.

—Eh ! bien, camarade, dit le Canadien les deux poings sur les côtés : le sang français qui coule dans tes veines, "bouille t'y" encore ?

On tira le malheureux, on lui fit changer ses habits, et, le lendemain, il partait pour un climat plus chaud. Puisse-t-il ne pas revenir !

* * *

L'histoire d'un vieillard de Sainte-Emmilie. Elle est courte, mais elle peut faire réfléchir deux ans.

—Auriez-vous la bonté de me dire votre âge, brave vieillard ?

—85 ans, mon Père ; et, Dieu merci, je lis encore sans lunettes et je me rends à la messe tous les matins.

—Vous êtes né par ici ?

—Dans la chambre où je vous parle, mon Père ; je n'ai jamais voyagé bien loin. Lors du commandement général, j'ai pris les armes et me suis rendu jusqu'à Saint-Antoine de Richelieu ; je me retirais chez un nommé Durocher, tout justement le père du Révd F. Durocher, de Saint-Sauveur. J'avais vu du beau blé dans ces endroits-là. Une dizaine d'années plus tard, étant marié, je dis à ma famille que j'avais envie d'aller chercher du blé "du grand moral." Je n'avais pas d'argent, je partis tout de même et j'allai à Saint-Antoine. J'avais une fine bête dans ce temps-là. J'arrive, je cogne à la porte, on me dit d'entrer et puis j'entre.

"Bonjour, monsieur, madame, me reconnaissez-vous ? Je suis un des soldats qui se pensionnèrent ici trois jours, il y a dix ans." Personne ne me reconnut à l'exception d'une fille qui avait remarqué—je ne sais pourquoi—plus ma figure que les autres ; je n'ai pourtant jamais été joli. Elle me reconnut et dit à M. Durocher : "C'est lui qui nous disait qu'il viendrait chercher du blé de semence et une femme par ici."

—Tout justement, dis-je, je viens remplir ma promesse... du moins quant au blé. Ce dernier mot parut taquiner la fille qui approchait la trentaine.—Mais, M. Durocher, je n'ai pas d'argent ; je vous promets, par exemple, que je vous paierai l'an prochain, à la Toussaint.

—Oh ! il n'y a pas de soin, me répondit-il, l'argent n'y fait rien, vous aurez le blé que vous voudrez. Il me donna mon blé, et je lui donnai ma parole, et change pour change, ni papier ni rien, je m'en revins, oubliant de lui laisser mon nom. Eh ! bien, mon père, l'année suivante, la veille de la Toussaint, j'étais rendu là avec mon argent.

—Juste la veille de la Toussaint, dis-je.

—Juste la veille de la Toussaint, mon Père. Quant à moi, il n'y avait rien d'étonnant de m'y voir : je devais y être ; mais ce qui montre le cas qu'on faisait de la parole d'un homme, c'est qu'en entrant là, je vis un lit tout prêt pour un étranger et tous les gens de la maison endimanchés.

—Ah ! monsieur, me dirent-ils, on savait bien que vous alliez venir ; on vous attendait depuis le matin ; de loin ou de proche un Canadien ne manque pas à sa parole.

Deux larmes brillèrent à ma paupière. Le vieillard s'en aperçut, se dressa sur sa chaise et dit : "On avait bien nos défauts, mais on était honnête par exemple !"

Eh bien ! dis-je aux jeunes gens qui m'entouraient, que pensez-vous du bon vieux temps ? Croyez vous que si un jeune homme allait acheter du blé à 50 lieues, "sans papier ni rien," on lui préparerait un lit dans la prévision qu'il viendrait la veille du jour marqué ? Qu'en dites-vous ?

L'un des jeunes gens souriant me dit : je crois que sur 200, il n'y en aurait guère plus de 50 qui prépareraient un lit, les autres diraient : "Mon blé est au diable vert et mon homme court après." Dans notre temps, continua le vieillard, ce n'était pas parce qu'on avait un papier en main qu'on payait, mais parce qu'on avait donné sa parole et qu'on y était obligé sous peine de péché. Avec ça, qu'il y ait un papier ou qu'il n'y en ait pas, on trouve toujours son compte en ce monde-ci ou en l'autre.

Oh ! le bon vieux temps que le temps des vieux ! !

Z. LACASSE, O. M. I.

Presse libre

Il nous faut plus que jamais, écrit le "Bien Public", des Trois-Rivières, une presse absolument libre de toute attache, quelqu'elle soit, et libre pour la vérité. Le poids de la presse qui se vend est si lourd qu'il nous semble parfois que le contre-poids à cette masse est impossible à trouver ; par bonheur, le grand public garde toujours ses sympathies pour la vaillance et la générosité : la presse vraiment libre vivra !

NE PAS GASPILLER

Ne pas gaspiller, ne rien dépenser mal à propos, c'est le moyen de ne jamais manquer du nécessaire, et même de vivre dans l'abondance.

Notre-Seigneur, après avoir prêché sur une montagne, nourrit, avec cinq pains et deux poissons, cinq mille hommes, qui étaient venus écouter sa divine parole. Il dit ensuite à ses apôtres : "Recueillez les morçeaux qui restent, afin que rien ne se perdre."

Il semble que celui qui venait de multiplier cinq pains et deux poissons au point de nourrir cinq mille hommes, et par un seul acte de sa volonté, ne devait pas être si regardant. Remarquez qu'il n'avait pas nourri que cinq mille personnes ; car S. Mathieu dit : "Le nombre de ceux qui avaient mangé était environ de cinq mille hommes, sans compter les femmes et les enfants" (Matt. 14, 21). Il devait y en avoir un grand nombre ; car les femmes ne sont pas les dernières à aller entendre la parole de Dieu ; et elles avaient amené leurs enfants avec elles. Ces femmes et leurs enfants avaient donc dû aussi prendre leur bonne part au diner miraculeux. Cependant le divin Maître dit : "Ramassez les miettes." Il a voulu par là nous apprendre à ne pas gaspiller le bien du bon Dieu, à apprécier ses dons et à l'en remercier, si nous voulons qu'il continue à multiplier le blé que nous jetons dans la terre tous les printemps. Que le blé se multiplie ainsi dans la terre, ce n'est pas là, dit S. Augustin, un moindre miracle que la multiplication des pains : seulement cela prend plus de temps à s'accomplir, et arrive régulièrement tous les ans ; nous y sommes habitués, et nous n'y faisons pas attention

Nous connaissons l'histoire de l'enfant prodigue. Après avoir gaspillé en débauche et en ivrognerie l'héritage qu'il avait reçu de son père, il se trouva complètement ruiné. Il fut réduit à s'engager à un maître dur, qui le mit à garder les pourceaux. N'est-ce pas là l'histoire d'un bon nombre de gens, qui, eux aussi, avaient reçu un bel héritage, et qui l'ont gaspillé de la même manière que le fit l'enfant prodigue ; et qui, comme lui aussi, ont été obligés de servir des maîtres durs, qui ne leur donnaient pas un salaire suffisant pour nourrir leur famille ?

J'ai lu quelque part que deux petites Sœurs des pauvres, en France, arrivaient un jour à la porte d'une famille pour demander l'aumône. A ce moment, elles entendent le maître de la maison chicaner son garçon pour avoir laissé perdre une allumette par sa faute. Elles se dirent l'une à l'autre qu'elles n'auraient pas grand chose chez un tel avare, Elles entrèrent cependant et furent bien reçues L'homme leur dit : "Vous avez été surprises, sans doute, de m'entendre reprocher à mon fils d'avoir gaspillé une allumette : c'est que mon principe a toujours été de ne rien laisser perdre volontairement. Par ce moyen j'ai réussi à m'amasser une honnête fortune. Mais, d'un autre côté, je n'ai jamais reculé devant les dépenses raisonnables, et je n'ai jamais manqué de faire l'aumône aux pauvres selon mes moyens." Il donna, en effet, une forte somme d'argent aux sœurs pour leurs pauvres.

Un jeune homme, qui avait fait un bon cours commercial, se présenta à une banque pour y avoir de l'emploi. Le banquier, pour une raison ou pour une autre, refusa ses services. Le jeune homme, fort triste, se dispose à s'en retourner. Il voit sur le plancher une épingle ; il la ramasse et l'attache à son habit.

Le banquier le remarque, et il en conclut qu'il est économe. "Attendez un peu," lui dit-il. Il va consulter ses associés, et finalement il l'admet au service de la banque. Le jeune homme justifia la confiance de ses maîtres, il se montra fidèle, exact, économe, honnête. Il monta en grade et devint riche en peu d'années.

C'est avec des gouttes d'eau que se font les fleuves, et avec des sous que se font les piastres.

Calculez ce que certaines familles laissent gâter de comestibles tous les jours ; calculez les dépenses folles, sinon criminelles qu'on s'y permet souvent, pour satisfaire des fantaisies, la vanité, pour la boisson, etc ; et, au bout de l'année, cela fait un montant considérable. Avec cet argent jeté à l'eau, on aurait pu se procurer des choses vraiment utiles ; on aurait pu rencontrer le paiement d'une dette, qu'il faut reculer encore, au détriment de la conscience.

Ménagements de bouts de chandelle, dira quelqu'un.—Soit ; mais avec des bouts de chandelles ou en fait des neuves. "Ramassez les miettes."

G. M.

Brave et homme d'esprit

Hubert Lathan, dont la carrière vient de se terminer si malheureusement en Afrique, était d'une bravoure, d'une audace et d'un sang-froid stupéfiants. Un jour, au meeting de Berlin, les appareils durent rester dans leurs hangars : il faisait un temps atroce, le vent soufflait en tempête. Une grande dame, qui visitait les hangars, s'approcha d'un groupe où les aviateurs tenaient une conversation :

—On ne peut pas voler aujourd'hui, M. Lathan ? comme c'est ennuyeux ! J'aurais tant voulu voir ! dit-elle.

Lathan s'approcha et dit simplement :

—Bien, madame, vous allez voir.

Et il donna à ses mécaniciens cet ordre :

—Faites sortir mon appareil !

Malgré les prières, les supplication amicales de ses camarades, Hubert Lathan, après avoir allumé sa cigarette, partit dans la rafale. Son Antoinette, secouée, ballotée. faisait des bonds qui jetaient l'angoisse dans le cœur de tous. Puis enfin il vira et revint atterrir devant son hangar.

—Voila, dit-il très calme. . Faut-il recommencer?

Hubert Lathan avait aussi de l'esprit. Au meeting de Reims il reçut après un vol superbe, les compliments de M. Cochery alors ministre des finance.

—Vous manœuvrez, lui dit le ministre, avec une sûreté et une aisance. .

—Et beaucoup d'essence aussi, M. le ministre.

La Contagion du crime

"La théorie de la contagion des crimes, écrit un journal franco-americain, est admise aujourd'hui, les faits et les aveux des coupables en prouvent l'exactitude.

Il a été établie qu'au cours des dix dernières années il n'y a pas eu moins de 86.934 personnes assassinées aux Etats Unis.

Pendant cette période, 1,149 assassins seulement ont été condamnées à mort.

8,103 crimes ont été commis en 1909 qui n'ont amené l'exécution que de 107 individus.

En 1910, le nombre des crimes s'est élevé à 8,975, tandis que celui des exécutions capitales est descendu à 104."

La Franc-Maçonnerie --- Ses Créateurs --- Son but

La grande synthèse de M. Copin Albancelli, résumée par M. F. Mollot, de Fannystelle, Man.

Nous attirons tout spécialement l'attention de nos lecteurs sur cette série d'articles de notre collaborateur.

La question maçonnique y est résumée d'une façon sommaire d'après l'ouvrage classique de M. Copin Albancelli, sur l'extraordinaire organisation des sociétés secrètes.

V

MAÇONNERIES SUPERPOSÉES

On peut dire qu'audessous du pouvoir occulte, il existe trois Francs-Maçonneries superposées.

En bas, la Franc-Maçonnerie bleue, nettement visible, mais dont le but et la véritable organisation sont demeurées insoupçonnés jusqu'ici, même de ceux qui en font partie. Dans cette Maçonnerie-là pénètrent beaucoup de profanes, qui, pour une raison ou pour une autre, n'y restent pas. Le pouvoir occulte s'en sert pour opérer un triage, triage qui a pour but de mettre à part ceux qu'on peut appeler les sujets hypnotisables.

Ceci est très bien mis en lumière dans la suite de la lettre de Piccolo Tigre, citée plus haut.

"...Dans l'impossibilité où nos frères et amis se trouvent de dire encore leur dernier mot, il a été jugé bon et utile de propager partout la lumière et de donner le branle à tout ce qui aspire à remuer. C'est dans ce but-là que nous ne cessons de vous recommander d'affilier à toutes sortes de congrégations telles quelles, *pourvu que le mystère y domine*, toute espèce de gens. L'Italie est couverte de confréries religieuses et de pénitents de diverses couleurs. Ne craignez pas de glisser quelques uns des nôtres au milieu de ces troupeaux guidés par une dévotion stupide: qu'ils étudient avec soin le personnel de ces confréries et ils verront que peu à peu, il n'y manque pas de récoltes à faire. Sous le prétexte le plus futile, mais jamais politique ou religieux, créez par vous même, ou, mieux encore, *faites créer par d'autres* des associations ayant le commerce, l'industrie, la musique, les beaux arts pour objet. Réunissez dans un lieu ou dans un autre, dans les sacristies même, ou dans les chapelles, vos tribus encore ignorantes; *Mettez-les sous la houlette d'un prêtre vertueux, bien noté, mais crédule et facile à tromper*; infiltrez le venin dans les cœurs choisis, infiltrez-le à petites doses et comme par hasard: puis à la réflexion, vous serez étonnés vous-mêmes de votre succès.

"L'essentiel est d'isoler l'homme de sa famille, de lui en faire perdre les mœurs. Il est disposé par la pente de son caractère, à fuir les soins du ménage, à courir après de faciles plaisirs et des joies défendues. Il aime les grandes causeries du café, l'oisiveté des spectacles, entrainez-le, soutirez-le, donnez lui une importance quelconque; apprenez lui à s'ennuyer de ses travaux journaliers et inculquez lui le désir d'une autre existence....Quand vous aurez insinué dans quelques uns le dégoût de la famille et de la religion, *laissez tomber certains mots qui provoqueront le désir d'être affilié à la loge la plus voisine*....Le prestige de l'inconnu exerce sur les hommes une telle puissance, que l'on se prépare avec tremblement aux fantasmagoriques épreuves de l'initiation et du banquet fraternel.

...On dîne trop chez les F∴ de tous les orients; *mais c'est un lieu de dépôt, une espèce de haras, un centre par lequel il faut passer avant d'arriver à nous*...En lui apprenant à porter arme avec son verre, on s'empare ainsi de la volonté, de l'intelligence et de l'esprit de l'homme. On en dispose, on le tourne, on l'étudie. On devine ses penchants, ses affections et ses tendances; *Quand il est mûr pour nous, on le dirige vers la société secrète, dont la Franc-Maçonnerie ne peut plus être que l'anti-chambre assez mal éclairée.*"

Tel est le langage tenu par un de ceux qui faisait partie d'un groupe secret supérieur, mais non pas du groupe suprême, puisqu'il n'agissait encore que sur un point du globe. La Franc-Maçonnerie ne peut-être que l'anti-chambre assez mal éclairée "de la véritable société secrète," voilà la vérité.

Donc, parmi les sujets hypnotisables, le pouvoir occulte choisit ensuite ceux qu'il suppose pouvoir être utilisés par lui. Il les éprouve à leur insu et il opère parmi eux un nouveau triage. Il se sert pour cela de la maçonnerie des hauts grades qui lui procure, en même temps, l'avantage d'apparaître comme le sommet de la Franc-Maçonnerie et de créer ainsi l'illusion dont il a besoin pour se dissimuler.

BUTS PARTIELS

Les membres de cette Franc-Maçonnerie des hauts grades sont les premiers trompés sur ce point. Ils s'imaginent que la Maçonnerie est conduite par eux et qu'ils en connaissent le but. Ils se trompent également en cela. Ils ne savent qu'un "des buts partiels" dont la réalisation préalable est indispensable au but général que le pouvoir occulte seul connait. Il faut ajouter que ces buts partiels ne sont pas les mêmes dans tous les pays, parce que le Pouvoir occulte n'y dispose pas des mêmes moyens, ou parce qu'il n'a pas à y renverser les mêmes obstacles.

Audessus de ces deux Maçonneries, il en existe une troisième, qui est complètement cachée aux deux autres, de même qu'au monde profane. Celle-là, au moins dans certaines de ses parties, est internationale.

Tandis que les Francs-maçons inférieurs obéissent uniquement au fanatisme qu'on leur a inoculé, les membres de la Maçonnerie supérieure internationale et invisible obéissent à la fois à ce fanatisme et à un autre sentiment: l'Orgueil de la domination qu'ils tendent à exercer et qu'ils exercent effectivement de plus en plus sur le monde. Cette domination, ils croient la posséder pour leur propre compte et au nom de la soi-disant libre pensée. C'est en cela qu'ils sont, eux aussi, trompés, et dans une erreur semblable à celle où ils mettent les ouvriers, lorsqu'ils les poussent à travailler à la socialisation de toute propriété et de toute production. Il faut que l'Etat possède toutes les richesses et tous les moyens de production, disent-ils, croyant que cet Etat qui possèdera tout, ce sera eux. On le leur fait croire, ils ne voient pas que l'Etat c'est, de plus en plus, ce pouvoir occulte qui les trompe, comme il trompe ceux qui les mènent. La libre pensée n'est que l'outil dont on les a armés, ces aveugles, pour détruire toutes les forces morales qui s'opposent à l'absorption du monde, comme s'y opposent les organisations et les forces matérielles dont la destruction incombe aux ouvriers. Les vrais maîtres, ce sont ceux qui se cachent derrière la Franc-Maçonnerie invisible.

(A Suivre)

Le premier lauréat du Parler Français

M. l'abbe Pierre Jutras

Dans un article d'une belle venue littéraire, M. l'abbé Elie Auclair, secrétaire de la rédaction à la "Revue Canadienne" et rapporteur de la section de propagande au Congrès de la langue française, évoque dans la "Revue" de charmants souvenirs "au hasard des vacances". Laissons l'aimable écrivain nous présenter le premier lauréat du Parler français.

"A Pontgravé —nom bien canadien de Tingwick (P.Q.)— se trouve un curé patriote s'il en fut jamais, M. l'abbé Pierre Jutras. Depuis 28 ans qu'il vit là, dans son modeste village, perché sur l'extrême sommet d'une très haute colline, avec à ses pieds les riches vallons que cultivent ses braves gens, et tout autour, des côteaux et des montagnes qui s'échelonnent dans le plus enchanteur des panoramas, l'abbé Jutras a, comme tant d'autres de ses confrères, ardemment travaillé à la direction des âmes et à la formation de la jeunesse. Il a en plus cette spécialité d'être un amoureux de notre belle langue française qu'il étudie sans cesse. On n'aurait qu'à parcourir du regard les rayons de sa bibliothèque pour s'en convaincre. Mais on le sait d'avance. Il est l'un des plus actifs et des plus ardents "ouvriers" du "Parler français" de Québec. Au premier concours de cette méritante société (janvier-septembre 1911), le curé de Pontgravé a remporté le premier prix de lexicologie pour son étude, que tous ont lu dans le "Bulletin", intitulée "La maison de mon grand'père". Et, au récent Congrès de Québec, sa collaboration fut l'une des plus fournies et des plus intéressantes, les comptes rendues des rapporteurs en font foi.

C'est là, précisément, au Congrès de Québec, que plusieurs d'entre nous, les secrétaires et les rapporteurs, nous nous étions promis d'aller voir l'excellent curé, dont l'âge n'a pas su vieillir le cœur, et qui, dans le corridor du IVe, au séminaire de Québec, tout pendant le Congrès, fut comme un centre d'attraction pour ses confrères plus jeunes, amis eux aussi du parler français et des lettres canadiennes: les Chartier, les Perrier, les Martin, les Desrosiers, les Groulx et tant d'autres, sans oublier les "apôtres de l'Ouest" l'abbé Myre et le Père Auclair, des Oblats.

Ah! ces bonnes causeries du vieux corridor, au sortir de chaque séance du Congrès, nous y penserons longtemps! Quelle fête on fit là, par exemple, à l'éloquent Père Quinn, ancien curé de Drummondville, après son fameux discours sur les droits qu'ont les Canadiens-Français à la gratitude et au respect des Irlandais du Canada. Nous étions encore sous le charme de sa chaude et vibrante parole, qui nous avait littéralement empoignés, et nous ne suffisions pas à dire et à redire notre émotion.

Et de même, après le discours de Mgr Paquet, après ceux des MM. de Poncheville, après celui de M. Lamy, ou encore après la harangue de M. Bourassa, et après le discours final de M. Thomas Chapais, que d'impressions échangées! Dans le petit cercle que présidait avec tant de bonne grâce l'abbé Jutras, que de conversations animées, plaisantes et instructives!

A l'une des séances du Congrès, M. Jutras fut proclamé l'un des vainqueurs du concours dont j'ai parlé et quatre autres avec lui. Mgr Roy demanda aux lauréats présents dans la salle de vouloir bien se lever. MM. Gill, Aubert et Clapin, tous trois lauréats, n'étaient pas là. Seuls se levèrent M. l'abbé Jutras et Mlle Blanche Lamontagne. Quels applaudissements nourris les saluèrent, et quel tableau cela faisait dans cette assemblée distinguée! Nous en avons parlé bien souvent dans le corridor du IVe au vieux séminaire."

Semence de chrétiens

Dans la colonne française que publie chaque semaine le *Hudson Bay Herald*, de la ville naissante du Pas, nous lisons:

"Le 15 juillet, presque tous les membres du clergé avec trois bonnes Sœurs Franciscaines et quelques laïques, blancs, indiens et indiennes, sont allés dans leurs bateaux à gazoline, visiter l'endroit où le corps de M. Darveau a été trainé par un ours qui lui avait déjà mangé une jambe. On sait que les restes de ce pieux missionnaire, victime de son zèle, ont été transportés à Saint-Boniface où ils reposent maintenant dans la tombe de Mgr. Provencher.

Une croix de fer a été plantée en cet endroit grâce au zèle de Mgr Taché pour honorer la mémoire d'un héros de l'Evangile.

Le lieux du massacre est à quelque distance de là. Ce fut en juin 1844, vers les premiers jour (peut-être le 4) que les sauvages Maskegons nommés Vizena, Shetakon et Chimekatis ont lâchement tué le courageux missionnaire.

Le sang de l'homme de Dieu n'a pas crié vengeance mais miséricorde. Dieu a frappé sans doute les coupables, morts d'une façon tragique, et l'un deux a avoué son crime en disant qu'il allait dans le grand feu; mais il y a une chrétienté très prospère et une église splendide dans la région. Au Pas où se rendait M. Darveau pour y affermir ses néophytes et convertir d'autres sauvages, il y a un évêque catholique, S. G. Mgr Charlebois, O.M.I., une école et un hôpital tenus par les bonnes Sœurs Grises de Saint-Hyacinthe.

La moisson rouge du Maskégon farouche a porté ses fruits. Tertulien l'a dit: "Semen martyrum est sanguis christianorum: Le sang des martyrs est une semence de chrétiens."

La fontaine d'eau vive

Lorsque Agar, fuyant avec le petit Ismaël, la colère de Sara, gagna l'affreuse solitude du désert, abandonnée de tous et privée de tout, elle coucha son enfant au pied d'un arbre, et puis alla s'étendre plus loin pour mourir, en disant: "Tant mieux, je ne verrai pas mourir mon fils Ismaël." Le prêtre de nos jours qui conduit par la main le portion du troupeau que l'Eglise lui a confié voit ce pauvre peuple trompé errer dans le désert de la vie, privé de tout, altéré de tout et dans un excès de douleur, il est porté, comme le curé d'Ars, à rêver à la Trappe et à dire: Tant mieux, là du moins je ne verrai pas mourir ces âmes que j'aime tant.—Erreur, la fontaine d'eau vive est à quelques pas, pour vous du moins si le peuple n'en veut pas, mais restez au poste: patientez au tabernacle. N'imitez pas ce général traître à son pays en disant: Qu'il ne reste plus rien..Non seulement la Patrie reste, mais l'Eglise que vous servez restera toujours.

E.P.

"Motu proprio" de Pie X sur l'immigration catholique

Le Souverain Pontife vient de publier un "Motu proprio"—*Cum omnes catholicos*—sur l'importante question de l'immigration catholique. Après avoir rappelé la sollicitude que l'Eglise a toujours témoignée aux immigrants catholiques, et les dangers auxquels leur fois est exposée, Sa Sainteté Pie X annonce, qu'après avoir réuni le conseil des cardinaux, il institue de son propre mouvement et en vertu de la plénitude de l'autorité apostolique, un nouveau département spécial dans la Sacrée Congrégation du Consistoire qui sera chargé de s'enquérir des besoins spirituels des émigrants catholiques et d'y subvenir, de concert avec les évêques et les sociétés de colonisation.

La justice violée

Au banquet du 21 septembre, M. Borden et les autres orateurs ministériels se sont bien gardés d'évoquer le souvenir de la suppression des droits de la minorité catholique au Keewatin. M. Henri Bourassa, dans le *Devoir* du 24 septembre, souligne ce silence dans les termes suivants :

"En faisant la revue de son court passé de chef d'Etat et de l'œuvre de la dernière session, M. Borden a parlé de diverses mesures : subsides à l'agriculture, amélioration des routes, classification du blé, réorganisation de la Commission du Transcontinental, communication directe à établir entre cette voie ferrée et la ville de Montréal, commission du tarif, accroissement prodigieux du commerce—mais rien, sauf une allusion pudiquement voilée, de l'extension des frontières du Manitoba et de la suppression des droits de la minorité du Keewatin— pas même pour rappeler les avantages "extraordinaires" promis, mais non encore accordés, par le gouvernement Roblin à la minorité de l'ancienne province de Manitoba.

Chose surprenante, tous ses collègues :—M. Rogers, M. Monk, M. White— ont imité "de *Robert Laird* le silence prudent".

Ce qui étonne davantage, c'est que personne, parmi les six cents convives, n'ait songé à demander un mot d'explication à ces messieurs.

Et pourtant ils étaient nombreux, à la table du banquet, ceux qui pendant quinze ans n'ont cessé de dénoncer "l'infâme trahison de Laurier." A défaut de M. Blondin, sans doute retenu par la réserve que lui imposent les fonctions quasi-judiciaires qu'il occupe à la Chambre, n'y avait-il là personne pour faire écho "à la voix de l'éternel blessé du Manitoba" et aux réclamations toutes récentes des contribuables catholiques du Pas, payant, sous protêt judiciaire, les taxes que le gouvernement manitobain leur impose ; grâce à la loi fédérale votée à la dernière session ?

Assurément, cette unanimité dans le silence ne s'explique ni par l'absence de mémoire, ni par l'insignifiance du sujet.

Il y a quelques jours à peine, à Sorel, le ministre des Travaux publics en faisait l'un des thèmes principaux de son discours.

Au cours du débat suscité par le vote de la Loi qui a annexé la plus grande partie du Keewatin au Manitoba, tous, ministres et chefs de gauche, conservateurs et libéraux, se sont accordés pour voir dans cette mesure l'une des plus importantes qui aient été soumises au parlement depuis l'origine de la Confédération.

On l'a rattachée, bien à tort, du reste, à l'ancienne question scolaire du Manitoba, qui remua profondément le pays pendant plus de cinq ans.

Que dans le festin de samedi, où le ban et l'arrière-ban des forces ministérielles ont été convoqués pour célébrer l'anniversaire de la victoire du 21 septembre et permettre au premier ministre de rendre au pays entier les comptes de la première année de son administration, on ait passé sous silence l'acte le plus grave de cette période et l'un des plus importants du dernier demi-siècle— voilà qui est extraordinaire.

Quelqu'un aurait-il, par hasard, imposé aux phalanges ministérielles le mot d'ordre que Gambetta, soudoyé par Bismark et inspiré par la Païva, donnait aux opportunistes de la Troisième République : "*Pensons-y toujours, n'en parlons jamais !*"

D'autres y pensent et en parleront.

Si aucun des convives n'a vu, à travers la fumée des cigares et la griserie des vins fins et des grandes phrases, les mots fatidiques apparaître sur la muraille,—si dans la somptueuse *allée du Paon*, où quelques geais se gavaient d'une éloquence facile, le spectre de Banquo ne s'est pas montré,—les plus avertis des héros de la fête savent que dans la mêlée de la rue, où il y a plus d'affamés que de repus—il ne sera pas si facile de soustraire leurs actes les plus graves à l'examen de la conscience publique.

Certes, les questions matérielles traitées par le premier ministre sont importantes : relier le Transcontinental au centre commercial du pays, améliorer la voirie, classer les blés canadiens, tout le monde veut cela. Pour un grand nombre de Canadiens "pratiques", français ou anglais, catholiques ou protestants, ces problèmes matériels priment ceux de la conscience et de la justice. Mais il y a encore, de par le monde, même au Canada, quelques fous, qui croient que l'homme ne vit pas seulement de pain ; que les manufactures, le commerce et les chemins de fer ne suffisent pas à l'âme des peuples ; et que là où la justice est violée dans l'ordre moral, elle sera bientôt impuissante à maintenir l'ordre matériel.

Ce sont ces fous, ces toqués d'un autre âge, à qui M. Borden et ses collègues ont oublié d'expliquer leur conduite dans la question du Keewatin. Ils leur en demanderont compte un jour."

Catholic Centenial Souvenir

Superbe album publié par l'oeuvre de presse catholique de Winnipeg, "The West Canada Publishing Co."

L'œuvre de presse catholique de Winnipeg vient de publier un magnifique album, grand format, 90 pages (11 pouces par 15), abondamment illustré, où la marche des œuvres catholiques dans l'Ouest depuis un siècle est retracée par une plume habile. L'ouvrage édité sur un beau papier de luxe avec impression et typographie parfaites, fait grand honneur à l'esprit d'entreprise de la Compagnie West Canada.

L'auteur rappelle d'abord que les commencements de la civilisation dans l'Ouest canadien remontent plus loin que l'établissement de la colonie Selkirk en 1812. Dès 1654 des Français pénètrent jusqu'au lac Supérieur : en 1726 commencent les célèbres expéditions de La Vérendrye ; 1818 marque l'arrivée de Mgr Provencher à Saint-Boniface.

Trois grandes figures d'évêques, Mgr Provencher, Mgr Taché et Mgr Langevin, forment le centre du tableau historique d'un siècle d'activité catholique.

L'œuvre des missionnaires Oblats dans l'évangélisation des sauvages, les fondations d'écoles industrielles, l'œuvre des juniorats, l'œuvre de la bonne presse à Winnipeg avec ses publications en cinq langues différentes, sont traitées en chapitres successifs fort intéressants.

Voici les autres titres généraux sous lesquels est condensée une abondante documentation : Origine et progrès de l'immigration catholique dans l'Ouest canadien—L'Eglise catholique au secours de l'éducation populaire — Les communautés religieuses — Les missions ruthènes—Anciennes et nouvelles paroisses autour de Winnipeg et dans la ville — Condition actuelle de l'Eglise catholique dans l'Ouest—L'action des laïques catholiques dans les explorations et les fondations de l'Ouest—Esquisses d'hommes en vue, dans le monde des affaires et la politique.

Bien que ce recueil contienne une documentation considérable sur les œuvres catholiques de l'Ouest les éditeurs reconnaissent qu'ils n'ont pu le faire complet. C'est ainsi, par exemple, que nous voyons seulement au cours d'une biographie qu'il soit fait incidemment mention de l'œuvre du "Patriote" dont les fondateurs furent le R. P. Ovide Charlebois, O. M. I.,—alors Principal de l'Ecole St. Michel de Duck Lake, aujourd'hui Mgr Charlebois, vicaire apostolique du Keewatin—et M. l'abbé P. E. Myre, curé de Marcelin, Sask.

Menteur a lui-même

Il y a quelques années un juge qui avait affiché son incrédulité toute sa vie, tomba malade sérieusement. Aussitôt, il fit venir le prêtre. Celui-ci ne put faire autrement que de lui montrer son étonnement.

—Je comprends votre surprise, M. le curé, lui dit le malade, comme je vous ai fait demander pour me confesser il n'est que juste que je commence par cet aveu ; j'ai été assez libertin et jouisseur pour désirer que la religion fût fausse, mais jamais assez sot pour le croire. La foi fut toujours au dedans et l'incrédulité sans cesse au dehors. En deux mots, M. le curé, pendant ma vie, je n'ai été qu'un grand menteur à moi-même et aux autres. Que Dieu me le pardonne.

Le juge eut le temps de se préparer, et il mourut avec repentir et piété. Combien vivent comme ce magistrat sans avoir le temps ou la grâce de revenir à eux avant le grand passage !

L'Armée du Salut

Au cours de remarques sympathiques sur l'œuvre humanitaire du général Booth, récemment décédé, "l'América" de New-York écrit ceci : "Had the Protestant churches in England been doing their work General Booth and the Salvation Army would never have been heard of." Si les Eglises protestantes d'Angleterre accomplissaient leur œuvre on n'eut jamais entendu parler du général Booth et de l'armée du salut.

MOT POUR RIRE

Deux explorateurs marseillais se racontent les péripéties de leur voyage.

—Au Sénégal, dit l'un, le soleil était si ardent, qu'il rougissait nos cols de chemise !

—Moi, mon bon, tu vois bien cette dent-là ; eh bien ! j'ai dû la faire reptomber en arrivant à Marseille. Un jour, dans le Sahara, il faisait si chaud, que le plomb avait fondu dans ma bouche.

A SAINT-BONIFACE

Nous lisons dans les "Cloches": L'entrée des élèves au Collège de Saint-Boniface a été plus nombreuse que jamais. Dès le premier soir il y avait 203 inscrits, soit une augmentation de 43 sur l'entrée du premier jour l'an dernier. A la première classe il y avait 310 élèves présents, dont 58 séminaristes et 27 junioristes Oblats. Le nombre des élèves va dépasser 350 cette année.

Le nouveau Petit Séminaire de Saint-Boniface, bien qu'inachevé à cause du retard occasionné par l'incendie partiel de juin dernier, a été ouvert le 4 septembre. L'aile droite a été préparée et aménagée spécialement pour y recevoir les élèves, ainsi que le réfectoire, la cuisine et la maison des Sœurs. Il y a présentement 58 séminaristes.

L'Académie Saint-Joseph, nouvelle école de Saint-Boniface pour les filles, a été ouverte le 9 septembre. C'est un vaste édifice moderne qui fait grandement honneur aux Rdes Sœurs des SS. NN. de Jesus et de Marie, qui l'ont construit au coût de plus de $ 150 000. Le nouveau Pensionnat n'est pas terminé et les Sœurs et les pensionnaires habitent encore l'ancien, qui deviendra le Juniorat des Oblats de M.-I.

La ville de Le Pas

Nous avons reçu une gentille plaquette, publiée par M. A. H. de Trémaudan, directeur du "Hudson Bay Herald", sur les avantages de la ville du Pas, Nos remerciements à qui de droit.

Droit de vote pour les Indiens

On annonce que la législature de la Colombie Britannique va accorder droit de vote aux Indiens de cette province. M. J. A. J. McKenna, représentant catholique du Département des affaires Indiennes, propose cette solution au gouvernement provincial qui en ferait l'objet d'une législation spéciale à sa prochaine session.

Revue Internationale des Sociétés Secrètes

SOMMAIRE DU 15 SEPTEMBRE 1912.—L'initiation dans les sociétés secrètes,— Chs Nicoullaud; Chronique autrichienne, P. Esma; Sommaires et analyses, D. Albrecht; Deux documents maçonniques inédits, La Rédaction; Index documentaire, A. Martigue: Bibliographie Maçonnique.

Mieux que dans l'Ontario !

Au congrès international des Chambres de commerce, à Boston ces jours-ci, la langue française fait remarquer, le "Devoir," a la place d'honneur. C'est la langue officielle des congressistes. Les autres ont droit de cité au congrès mais le français est au premier rang.

Les délégués des Chambres de Commerce de l'univers sont évidemment des gens plus cultivés et mieux instruits que les fanatiques ontariens acharnés à proscrire le français des écoles de leurs province.

Chronique Locale

—Un concours de chasse a eu lieu mardi, de 1 h. de l'après-midi à 8.30 du soir. Les chasseurs étaient partagés en deux groupes avec MM. A. Fisher et E. Grezaud comme capitaines respectivement. L'équipe Fisher composée de R. O. St.Denis, Chs. Urton, C. Fisher Dr. Gordon, G. Grant, J.J. Harris, H. Spriggs, J. Pozer, N. Berriault, a tué 51 poules de prairie, 13 canards, 5 lièvres, 3 pluviers, et gagné un total de 1155 points. L'équipe Grézaud dont faisaient partie MM. H. Wilson, W. Barrett, R. T. Shepherd, Geo. Bird, A. Boucher, W. Urton, Art. Spriggs. B. Mason. Jas. McArthur, a tué 39 poules de prairie, 6 canards, 1 lièvre, 1 pluvier, total 750 points.

—Les machines à battre sont mises en bon appétit par la température d'été dont nous jouissons depuis une semaine, aussi mordent-elles à grandes dents les belles gerbes de blé et d'avoine. Le rendement de la moisson est excellent. Il ne serait pas étonnant que notre région remporte encore cette année le premier prix pour le meilleur blé du monde à l'exposition de Lethbridge.

—M. et Mde. Vachon sont venus de Prince Albert en automobile dimanche dernier et ils ont fait une courte visite à l'Ecole Saint-Michel.

—La fête de Saint Michel, patron de l'Ecole, a été dignement célébrée par du beau chant et de la belle musique à la messe et à la bénédiction, et par un pique nique le lendemain.

—Nous avons eu dimanche dernier la visite du R.P. Fafard O.M.I. qui réside avec Mgr Charlebois au Pas. Il nous fait les meilleurs éloges de l'excellent esprit qui anime la population de la ville naissante. Les assemblée fréquentes de l'Association catholique sont suivies avec un vif intérêt. Les catholiques de le la ville ont été unanimes à s'imposer comme ceux de Winnipeg le fardeau d'une double taxe pour le soutien de leur école ou le cathéchisme et le français sont enseignés à leurs enfants. L'agrandissement du Manitoba a été en même temps l'agrandissement de l'injustice scolaire Manitobaine.

—M. le docteur et Mde Smith, de Saskatoon. ont passé une journée à l'Ecole et ont été l'objet d'une bienveillante réception. M. Young, de Rosthern, et quelques amis de New York ont aussi fait une courte visite au jardin dont la parure de fleurs n'est pas encore toute disparue.

—M. Paul Grézaud est parti pour un voyage d'environ une semaine, en voiture, du côté de Big River et du lac Assiniboine, d'où il ramènera des élèves.

AVIS

Le Télégramme suivant m'a été envoyé: Ceux qui s'adressent directement au Département ou par l'Agent Local pour obtenir permission de quitter leur terre pour s'engager aux travaux de la moisson seront aussi protégés a raison de cette absence. Toutes ces demandes d'absence devront être transmises promptement à l'agent.

(Signé) J. W. GREENWAY.
W. A. URTON,
Sous-Agent des Terres.
Duck Lake, Sask.

Cours des Marchés

MARCHÉ DE DUCK LAKE

Blé no. 1 du nord	.69
no. 2 id.	.66
no. 3 id.	.61
no. 4 id.	.53
Œufs frais	la douz. 25
Beurre	la livre 25

MARCHÉ DE WINNIPEG

Blé no. 1 du nord	88
no. 2 id.	85
no. 3 id.	82
no. 4 id.	68
no. 5 id.	55
no. 6 id.	42

PRIX PROBABLE DU GRAIN

Blé no.1 du nord	—Novembre	86
id.	— Décembre	84 3/8
Avoine	Novembre	35 1/2

Pour les Battages

Ingénieur Expert pour moteurs à gazoline. 12 ans d'expérience demande position pour les battages dans la Saskatchewan. possède certificat: garantit donner satisfaction. Ecrire, mentionnant le salaire, la marque de l'engin.

D. FORTIER,
St. Adolphe, Man.

Demande d'emploi

Une jeune fille, connaissant très bien le français et l'anglais, la clavigraphie et la sténographie, ayant de l'expérience, désire position dans un bureau. Peut fournir d'excellentes références. S'adresser à

Melle G. O'B.
22 Meadow St.,
22-8. Sherbrooke, Qué.

AVIS

Instituteur avec 4 ans d'expérience, parlant les deux langues, diplomé de 3ième classe pour la Saskatchewan, demande une école.

S'adresser à : V. D. L.
Boite 998
27-6-12 Prince Albert, (SASK.)

RÉSUMÉ DES RÈGLEMENTS CONCERNANT LES HOMESTEADS DU NORD-OUEST CANADIEN

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaitre personnellement a l'agence ou a la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du demandeur.

DEVOIRS.—Un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans. Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 âcres possédée ou cultivée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

En certains districts un possesseur de homestead de bonne foi peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat est de $3.00 l'âcre et les devoirs sont les suivants: résider sur l'un ou l'autre homestead, six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'enregistrement du homestead, y compris le temps nécessaire pour mériter les lettres patentes du dit homestead; et en plus, culture de 50 âcres extra.

Un colon qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes:

Prix $3.00 l'âcre. Devoirs: Résidence de six mois chaque année pendant trois ans, culture de 50 âcres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.